

LES ARCHIVES DU MOIS

2017

Archives municipales



LÈGE
CAP FERRET



L'ARCHIVE DU MOIS

VALORISONS NOTRE PATRIMOINE

Tout service des archives a quatre missions réglementaires à remplir : la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives. À ces missions, s'ajoute une mission de valorisation.

Créée en mars 2016, l'archive du mois vous propose de découvrir l'histoire parfois méconnue de notre commune. À travers des cartes postales anciennes ou des plans aquarellés, elle met alors l'accent sur un document exceptionnel, un bâtiment emblématique, un personnage marquant de la Presqu'île...

VOTRE HISTOIRE, NOTRE MÉMOIRE

Chers lecteurs, chères lectrices, la lecture de ces archives du mois réveillera sans doute quelques souvenirs passés ou vous donnera envie de mieux connaître notre histoire. En apportant vos témoignages et vos archives familiales à la Maison des Archives, vous pouvez devenir acteur de la mémoire de notre Presqu'île.

Un grand merci à vous tous, futurs contributeurs.

La petite collection

Livre édité
par la ville de Lège-Cap Ferret en juillet 2019
www.ville-lege-capferret.fr

SOMMAIRE

1 • Janvier	04
<i>Le recensement de 1921</i>	
2 • Février	09
<i>L'asile de Lège</i>	
3 • Mars	13
<i>Les archives des archives</i>	
4 • Avril	17
<i>Le château d'eau de Lège</i>	
5 • Mai	20
<i>Un projet de voie ferrée Claouey-Océan</i>	
6 • Juin	23
<i>Les clubs de plage (1^{re} partie)</i>	
7 • Juillet	27
<i>Les clubs de plage (2^e partie)</i>	
8 • Août	31
<i>La Presqu'île et le cinéma</i>	
9 • Septembre	35
<i>Le garde-champêtre</i>	
10 • Octobre	40
<i>Les commerces d'antan</i>	
11 • Novembre	45
<i>Les cimetières communaux</i>	
12 • Décembre	48
<i>Le presbytère de l'Herbe</i>	

LE RECENSEMENT DE 1921

Du 19 janvier au 18 février se déroulera le recensement de la population de la Presqu'île. 25 agents recenseurs sillonneront la commune en quête d'informations précieuses, qui resteront anonymes et seront transmises à l'INSEE. Le recensement permet de connaître la population officielle de chaque commune, de déterminer le nombre de conseillers municipaux, de définir les moyens de fonctionnement des communes, de prévoir des équipements collectifs nécessaires, etc.

L'occasion pour nous d'exhumer un document nonagénaire : une liste nominative de recensement de 1921, la plus ancienne conservée aux Archives municipales.

À l'époque où l'informatique n'existait pas, comment se présentait un document du recensement ?

QUI EST RECENSÉ EN 1921 ?

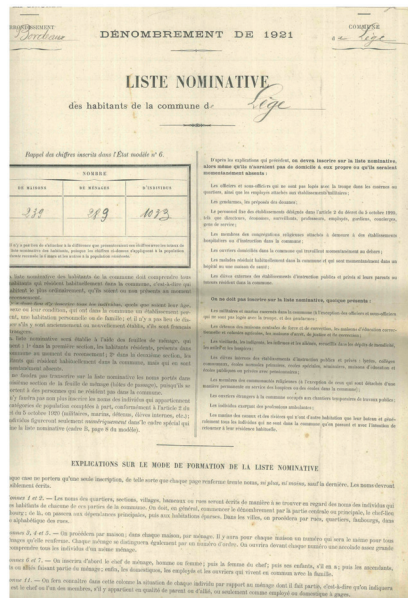
De 1801 à 1836, seule la résidence de droit est considérée, c'est-à-dire qu'on dénombrait les personnes résidant constamment dans la commune. Ensuite, de 1841 à 1876, la résidence de fait a été prise en compte en recensant les personnes présentes, y compris celles de passage au jour du recensement. A partir de 1881 et jusqu'en 1946, on a distingué la population légale (personnes, présentes ou absentes, résidant habituellement dans la commune) de la population présente.

La liste nominative de 1921 indique que soient inscrits « *tous les habitants qui résident habituellement dans la commune, c'est-à-dire qui y habitent le plus ordinairement, qu'ils soient ou non présents au moment du recensement.* »

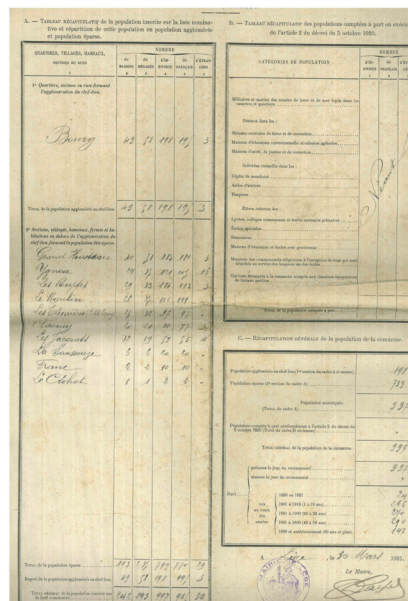
Elle ne contient donc que la population dite légale (ou résidente). Toutefois, certains individus doivent être inscrits sur la liste même s'ils ne sont pas propriétaires ou s'ils sont momentanément absents. Parmi ces individus, on trouve :

- les ouvriers domiciliés dans la commune qui travaillent momentanément à l'extérieur
- les malades résidant habituellement dans la commune et qui sont momentanément dans un hôpital ou une maison de santé
- les élèves externes des établissements d'instruction publics et privés si leurs parents ou tuteurs résident dans la commune

En 1954, on revient à la seule population de fait puis, à partir de 1962, on enregistre les résidences temporaires. Depuis 2004, trois types de populations légales sont publiées : la population municipale (population résidant de manière habituelle sur la commune), la population comptée à part (résidant de manière temporaire) et la population totale, somme des deux indicateurs précédents.



La liste nominative de 1921, 1^{ère} page (Archives municipales de Lège-Cap Ferret)



La liste nominative de 1921, tableau récapitulatif (Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

QUI RECENSE ?

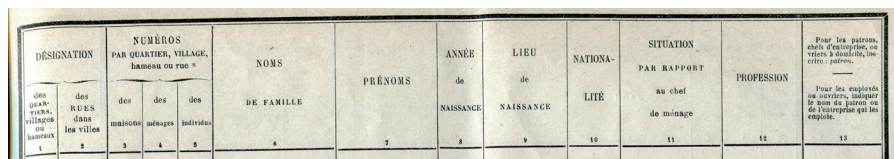
En 1921, des agents recenseurs sont déjà choisis parmi la population. L'INSEE est créé en 1946, remplaçant le service national de statistiques du gouvernement de Vichy.

QU'EST-CE QU'UNE LISTE NOMINATIVE ?

Les listes nominatives ont été élaborées dès la Révolution mais n'apparaissent complètes qu'à partir de 1901. Elles étaient dressées en deux exemplaires, l'un conservé par les communes et l'autre envoyé à la Préfecture. Elles ont été supprimées à partir de 1990.

La liste nominative de la population est un document de synthèse et se présente sous la forme d'un tableau. Un récapitulatif existe à la fin de la liste et permet de suivre l'ordre de recensement. Les noms ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique. Ils sont placés selon un ordre topographique des lieux successivement visités par l'agent recenseur : par village, quartier, maison et ménage. C'est ainsi que la liste recense d'abord les habitants du Bourg de Lège, puis ceux des hameaux du reste de la commune, à savoir Le Grand Housteau, Ygnac, Les Rouptes, Le Moulin, Les Trémères à Petit Piquey, Claouey, Les Jacquets, La Saussouze, Franc et enfin le Crohot. (Rappelons encore une fois que cette liste ne concerne que la commune de Lège dont la frontière s'arrête à Piquey à cette époque.) Outre les noms de famille et prénoms de chacun des membres du foyer, la liste comporte également leur année et lieu de naissance, leur nationalité, leur place dans la famille (chef de famille, épouse, fille, fils, domestique...) et leur profession. À noter qu'est inscrit en premier le chef de ménage, homme ou femme, puis la femme du chef, leurs enfants, leurs ascendants ou parents, et enfin les domestiques, employés ou ouvriers qui vivaient sous le même toit. Dans la dernière colonne du tableau, les patrons, chefs d'entreprise ou ouvriers

à domicile doivent inscrire le terme « patron », tandis que les ouvriers et employés renseignent le nom de leur employeur.



Colonnes du tableau de la liste nominative de 1921 (Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Lors du recensement du 6 mars 1921, on comptait à Lège :

- Population présente : 239 maisons, 289 ménages, 1033 individus
- Population légale (ou résidente) : 242 maisons, 293 ménages, 997 individus

Voici un tableau récapitulatif de la population légale répartie par quartier et par sexe établi d'après la liste nominative.

Population de la commune de Lège en 1921

QUARTIERS	HOMMES	FEMMES	NOMBRE TOTAL D'HABITANTS
Le Bourg (de Lège)	97	101	198
Le Grand Housteau	92	91	183
Ygnac	66	55	121
Les Rouptes	58	58	116
Le Moulin	53	58	111
Les Trémières	48	49	97
Claouey	44	36	80
Les Jacquets	27	32	59
La Saussouze	11	9	20
Franc	6	4	10
Le Crohot	1	1	2
TOTAL	503	494	997

Cet article aborde quelques éléments pour présenter la population légeoise en 1921. Un travail de recherche plus approfondi permettrait d'établir d'autres statistiques et récapitulatifs, par exemple par catégorie d'âges ou par lieu de naissance. Avis aux amateurs de généalogie ou d'histoire locale : les listes nominatives de 1921, 1926, 1931, 1936 et 1968 sont conservées aux Archives municipales de Lège-Cap Ferret.

Voici quelques tableaux supplémentaires sur la population de Lège.

Petit aperçu de l'évolution de la population de la commune de Lège de 1921 à 2013

	1921	1926	1931	1936	1954	1968	2013
Population légale ou municipale	997	1114	1175	1235	1628	2008	8106
Population comptée à part	36	82*	78*	74*	107	85	217
POPULATION TOTALE	1033	1196	1253	1309	1735	2093	8323

*Patients en convalescence au Sanatorium La Pignada

Petit aperçu des professions exercées sur la commune de Lège en 1921

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Actifs	375	257	632
Retraité	3	0	3
Sans profession	125	237	362
Parmi les actifs, on retrouve			
Résinier	115	9	124
Ostréiculteur/parqueur	12	6	18
Marin	25	0	25
Muletier	15	0	15
Scieur/scieur de long*	3	1	4
Etameur*	1	0	1
Affûteur*	1	0	1
Charron*	1	1	2
Vacher*	5	0	5
Couturière	0	4	4
Modiste*	0	1	1
Culottière*	0	2	2
Lisseuse*	0	3	3

* cf : Petit lexique de métiers anciens page suivante

Scieur de long : personne qui débite avec une scie des troncs d'arbre dans leur longueur.

Vacher : préposé à la traite, aux soins et à la conduite aux pâturages des vaches.

Etameur : personne qui étame (met de l'étai).

Modiste : créateur de chapeaux.

Affûteur (ou rémouleur) : personne qui affûte des ustensiles coupants et tranchants des ménagères ou des commerçants.

Culottière : personne qui confectionne des culottes, des pantalons.

Charron : artisan spécialiste du bois et du métal qui conçoit, fabrique et répare les véhicules avant la motorisation.

Lisseuse : repasseuse.



LA PETITE COLLECTION

LES ARCHIVES DU MOIS 2017

Partez à la découverte du patrimoine local grâce aux Archives municipales de Lège-Cap Ferret.

www.ville-lege-capferret.fr

Archives municipales de Lège-Cap Ferret

79 avenue de la Mairie, Lège bourg

05.57.17.07.80

archives.sr@legecapferret.fr

archives.ad@legecapferret.fr

Prix : 5,00 €



9 782956 941828

